

MOTION SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Vu les informations données au Conseil relatives à la gestion de la société de logement social de Woluwe Saint Pierre,

Vu les révélations concernant l'attribution de logements de fonction à des conditions inacceptables dans le logement social,

Considérant la nécessité d'une remise en ordre profonde de cette société dans laquelle les représentants de la commune détiennent la majorité à l'assemblée générale,

Considérant que, en annonçant par voie de presse un dépôt de plainte avec constitution de partie civile contre X pour détournement et abus de biens sociaux, le Collège admet que c'est la Commune elle-même qui est impliquée au premier chef et qui doit désormais s'impliquer dans le dossier des fraudes au logement social,

Considérant que la rupture des baux et l'écartement de membres du personnel ne permettent pas de faire « l'économie » de la recherche des responsabilités engagées des gestionnaires politiques à divers niveaux et sur plusieurs années,

Le conseil communal demande aux représentants de la commune de Woluwe Saint Pierre au sein de l'assemblée générale de la société « *Habitations sociales de Woluwe Saint Pierre* » de :

- Provoquer la tenue d'une assemblée générale dans les plus brefs délais ayant pour objet d'informer tous les porteurs de part de la situation financière et organisationnelle de la société,
- D'y soutenir la désignation d'un audit chargé, pour compte de la société, d'étudier les dysfonctionnements de cette société, d'en analyser les causes et de formuler dans un rapport toutes suggestions utiles en vue d'une meilleure gouvernance de celle-ci.
- De faire la clarté sur les responsabilités passées dans les fautes de gestions qui auront été relevées et exiger la démission des administrateurs ayant participé aux décisions fautives.

Le Conseil communal demande au Collège de porter la présente motion à la connaissance de tous les représentants de la Commune à l'Assemblée générale de la société « *Habitations sociales de Woluwe Saint Pierre* », ainsi qu'au CPAS en l'invitant à faire de même auprès de ses représentants

Emmanuel DEGREGZ
Conseiller communal